



Réclamation fondée auprès de mon assureur véhicule ?

Par **Cerise57**, le **19/08/2009** à **09:28**

Bonjour, rnrnLe 10/08 j'ai été verbalisé car je n'avais pas ma carte verte d'assurance à jour (périmée depuis fin avril). En toute légitimité, j'ai contacté mon assureur pour lui indiquer que visiblement je n'étais pas assurée, malgré la cotisation prelevée mensuellement sur mon compte bancaire... Sa réponse : je ne trouve pas votre dossier () puis : en effet, je ne sais pas ce qu'il sait passé et pour votre PV on ne peut rien faire pour vous ! rnrnUne telle réponse venant de mon assureur m'a "scotché" ! Je n'ose même pas imaginer le jour où je fais un accident ou autre... Je suis donc passée à l'agence et là on m'a carrément traité de menteuse ! Nous avons quatre assurances chez eux, je les ai menacé de tous résilier... il y a eu hochement d'épaules de la part de la personne en face ! rnrnJe n'y crois pas ! J'aimerais savoir si ma demande de remboursement de PV ou même une indemnité était abusive ? ou si je suis dans mes droits ? Et que puis-je faire pour ma défense ? Courrier ? Résiliation anticipée ? rnrnMerci d'avance !